

Les patrons de la vertu

Pauline Barraud de Lagerie

2019

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

LA promulgation de la loi sur le devoir de vigilance, le 27 mars 2017, a marqué un tournant majeur dans la définition de la responsabilité des entreprises. Faisant suite au drame du Rana Plaza – l’effondrement d’une usine bangladaise en 2013 – et à l’indignation suscitée par l’impunité des entreprises donneuses d’ordre après le décès de 1 138 ouvriers textiles, cette loi française oblige désormais les grandes sociétés à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et l’environnement dans leur chaîne d’approvisionnement.

En réalité, la révolution opérée par la loi sur le devoir de vigilance n’est pas tant d’avoir établi une responsabilité des donneurs d’ordre, qui existait déjà sous d’autres formes, que d’en avoir fait une obligation légale. C’est ce que montre cet ouvrage en décrivant comment, depuis les années 1990, des mouvements militants ont d’abord poussé les entreprises à prendre des engagements volontaires pour améliorer les conditions de travail chez leurs fournisseurs, avant de remettre en question ces démarches d’autorégulation. En retraçant ainsi les origines de la loi sur le devoir de vigilance, l’ouvrage invite aussi à en interroger les promesses et à en suivre le devenir.